

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2007**

**Délibération  
n° 2007.11.390**

**UIOM de La  
Couronne - Mise en  
place d'une  
valorisation  
énergétique -  
modification de la  
délibération n° 317  
du 27 septembre  
2007 : appel d'offres**

**LE VINGT TROIS NOVEMBRE DEUX MILLE SEPT à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **16 novembre 2007**

**Membres présents :**

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Jean-Claude BESSE, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Guy DUPUIS, François ELIE, Annie FOUGERE, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Jean-Claude MOGIS, Daniel OPIC, Alain PIAUD

**Ont donné pouvoir :**

Bernard ALLIAT à Philippe MOTTET, Bernard CONTAMINE à Jean BOUGETTE, Jean-Yves DE PRAT à Jean MARDIKIAN, Louis DESSET à Bernard SAUZE, Jean DUMERGUE à Alain PIAUD, Martine FAURY à Annie FOUGERE, Maurice FOUGERE à Denis DOLIMONT, Jean-Pierre GRAND à Lionel MERONI, Christian RAPNOUIL à Didier LOUIS, Jean-Jacques SYOEN à François ELIE

**Excusé(s) :**

Michel BRONCY, Philippe BERTHET, Patrick RIFFAUD, Gilles VIGIER

**Excusé(s) représenté(s) :**

ENVIRONNEMENT / DÉCHETS MÉNAGERS

Rapporteur : **Monsieur SAUZE**

**UIOM DE LA COURONNE - MISE EN PLACE D'UNE VALORISATION ENERGETIQUE -  
MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° 317 DU 27 SEPTEMBRE 2007 : APPEL D'OFFRES**

Par délibération n°317 en date du 27 septembre 2007, vous avez approuvé le lancement d'une procédure d'appel d'offres pour la réalisation des travaux de transformation de l'usine d'incinération d'ordures ménagères de La Couronne, en unité de valorisation énergétique par production d'électricité.

Cependant, il convient de modifier la procédure suivant les lots de la manière suivante :

- **Lot n°1** : Poste d'eau alimentaire et générateur de vapeur,
- **Lot n°2** : Production d'électricité et circuits vapeur et condensats,
- **Lot n°4** : Détournement et manutention des mâchefers et ferrailles.

La procédure à mettre en œuvre sera l'appel d'offres ouvert, lancé en application des articles 10, 33, 57 à 59 du code des marchés publics.

- **Lot n°3** : Préparation et stockage d'eau déminéralisée,
- **Lot n°5** : Electricité et contrôle-commande ,
- **Lot n°6** : Génie civil, voirie et VRD .

La procédure à mettre en œuvre sera l'appel d'offres restreint, lancé en application des articles 10, 33, 60 à 64 du code des marchés publics.

Vu l'avis favorable de la commission environnement du 23 octobre 2007,

**Je vous propose :**

**DE MODIFIER** la délibération n° 317 du 27 septembre 2007.

**D'APPROUVER** les éléments essentiels du dossier de consultation des entreprises mentionnés ci-dessus.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer le marché à intervenir, le marché négocié en cas d'appel d'offres infructueux ainsi que les actes afférents à une résiliation éventuelle.

**D'IMPUTER** la dépense à l'article 2313 – rubrique 812 –opération 2007.01 – autorisation de programme n°4.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<b>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</b>  <b>29 novembre 2007</b>	<b>Affiché le :</b>  <b>29 novembre 2007</b>